Enquête parlementaire sur les ordres donnés à la police

Le 16-06-2016

Télécharger ou imprimer au format PDF

Communiqué du Parti de la démondialisation (Pardem), 16 juin 2016

Le Parti de la démondialisation demande la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire visant à identifier les ordres donnés à la police par le ministère de l'Intérieur, et donc l'Élysée, lors de la manifestation syndicale du 14 juin 2016 à Paris.

Un groupe d'individus, étrangers aux organisations qui appelaient à cette journée de mobilisation est venu perturber une nouvelle fois la manifestation contre le projet de loi El Khomri, convoquée par la CGT, FO, Solidaires, la FSU, l'UNEF, l'UNL, la FIDL. Ils ont cassé des vitrines et des abribus, s'en sont pris violemment aux forces de l'ordre et parfois aux manifestants.

Contrairement aux affabulations de Monsieur Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, proférées au journal télévisé de 20h sur France 2 le mardi 14 juin, il ne s'agissait aucunement de « *hordes de manifestants* ». Ces individus n'étaient tout au plus que 200 ou 300. Ils ne faisaient pas partie des manifestants, et venaient au contraire susciter des violences afin de discréditer l'action syndicale pacifique. Ils sont les alliés objectifs du pouvoir dans sa tentative désespérée de faire passer une loi antisociale rejetée par une majorité de la population.Ces individus, qu'ils en aient conscience ou non, sont instrumentalisés par la haute hiérarchie policière et le pouvoir politique.

Un certain nombre de questions se posent en effet à l'issue de la manifestation parisienne du 14 juin :

- Pourquoi cette poignée d'individus, qui s'étaient placés en tête du cortège, n'ont-ils pas été mis immédiatement hors d'état de nuire par une action proportionnée des forces de l'ordre ?

- Pourquoi les forces de l'ordre ont-elles laissé faire ces individus tout au long du cortège, comme si l'objectif était de les encourager au vandalisme et d'offrir des images spectaculaires aux médias audiovisuels ?

- Pourquoi les forces de l'ordre ont-elles bloqué les rues de Sèvres, du Cherche-Midi, de Vaugirard, de Rennes, etc., empêchant les manifestants qui le souhaitaient de rejoindre la manifestation ?

- Pourquoi les forces de l'ordre ont-elles stationné leurs véhicules devant l'hôpital Necker rue de Sèvres, comme si l'objectif recherché était d'encourager les dégradations de cet hôpital puisque des projectiles étaient lancés sur ces véhicules ? etc. Une incompétence aussi grossière de la haute hiérarchie policière n'est pas envisageable.

Des ordres du pouvoir politique ont manifestement été donnés pour encourager volontairement les actes spectaculaires susceptibles, par leur relai dans les médias, de retourner l'opinion publique et la faire se dresser contre les syndicats.

La vérité doit être connue.

C'est pourquoi le Pardem a écrit ce jour au président de l'Assemblée nationale et aux présidents des groupes politiques pour leur demander de mettre sur pied une commission d'enquête parlementaire. Celle-ci, pour préparer le bon déroulement des manifestations prévues le 23 juin, devra mandater des parlementaires (et des journalistes) au ministère de l'Intérieur, à la préfecture de police de Paris, à l'état-major de la Direction centrale de la Sécurité publique, dans les centres de commandement des 7 directions zonales des CRS installées aux sièges des zones de défense, à la Direction générale de la Gendarmerie nationale et dans les 13 régions de Gendarmerie.

Il revient aux pouvoirs publics d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre, qu'il s'agisse des manifestations syndicales ou de l'Euro de football.

- - -

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire